

République française  
COTE D'OR  
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS  
Commune de CRÉANCEY  
21320 CRÉANCEY  
Téléphone: 03 80 90 89 28  
Télécopie: 03 80 90 89 71  
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2011-037 - Séance du 8 décembre 2011

Nombre de Conseillers  
- Afférents au Conseil: 10  
- En exercice: 10  
- Qui ont pris part à la délibération: 7

Date de convocation: 1<sup>er</sup> décembre 2011  
Date d'affichage: 12 décembre 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 12/11/2011

Le huit décembre deux mille onze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

**BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc, GUERIN Patrick (procuration), CHOPIN René, GIRARD François, PATRIAT Elisabeth, QUIGNARD Jean-Pierre**

Absents : DESNOYER Fabrice, PAJOT Marc, CORNESSE Jean-Pierre

Secrétaire: CHOPIN René

**Objet : DECISIONS MODIFICATIVES BP 2011**

Afin de régulariser les opérations comptables du budget principal de l'exercice en cours,

Le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité,

VOTE, pour le Budget principal 2011, les décisions modificatives suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
C/739116	Reversement FNGIR :	2 306,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
C/7311	Contributions directes :	2 306,00 €

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.  
Acte publié le 15 octobre 2011



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/12/2011
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/12/2011